

WORLD HEALTH  
ORGANIZATION

SEPTIEME ASSEMBLEE MONDIALE  
DE LA SANTE

ORGANISATION MONDIALE  
DE LA SANTÉ

A7/24  
13 mai 1954

ORIGINAL : ANGLAIS

TROISIEME RAPPORT DE LA COMMISSION DU PROGRAMME ET DU BUDGET  
(Document A7/21)

Amendement proposé par la Délégation des Etats-Unis d'Amérique

Amender la résolution concernant le plafond budgétaire et le budget effectif de 1955 en remplaçant le chiffre de \$ 11 953 460 à la première ligne du paragraphe 1 par celui de \$ 9 950 000 et en remplaçant le chiffre de \$ 10 311 100 à la deuxième ligne du paragraphe 2 par le chiffre de \$ 8 607 200.